**Modèle de bonnes pratiques :**

**DEMANDE DE PROLONGATION DU SÉJOUR DANS LE LOGEMENT**

**INSTRUCTIONS POUR L’UTILISATION DU MODÈLE**

* **Objet :** utilisez ce modèle pour enregistrer la procédure à suivre pour les survivants qui demandent à rester plus de 24 mois. Le programme TH de l’OVW est censé durer de 6 à 24 mois. Certains survivants ne sont pas en mesure de trouver un logement permanent dans ce délai.
* **Comment utiliser ce modèle :** vous pouvez adapter ce modèle à vos besoins et à votre travail. Vous pouvez modifier la formulation pour qu’elle corresponde aux termes utilisés dans votre programme. Avant d’utiliser ce modèle avec un demandeur de logement, veuillez supprimer cette page d’instructions. Veuillez également supprimer les notes en gris. Veillez à remplacer le texte en surbrillance par les informations relatives à votre programme.
  + En règle générale, les informations permettant d’identifier une personne ne doivent pas être collectées et conservées dans le dossier d’un survivant. Les fichiers du programme peuvent faire l’objet d’une injonction judiciaire et/ou la confidentialité ou la protection de la vie privée des fichiers peut être violée. Cela signifie que les informations collectées peuvent avoir un effet néfaste sur la vie d’un survivant. Nous vous conseillons de prendre le moins de notes possible.

**DÉBUT DU MODÈLE**

*[EN-TÊTE DE L’AGENCE]*

**Demande de prolongation du séjour (dérogation au délai de 24 mois) :**

Année fiscale 20\_\_ Programme d’aide au logement transitoire de l’OVW

Toute personne participant au programme TH de l’OVW peut bénéficier d’une aide au logement/à la location pendant au moins 6 mois et jusqu’à 24 mois. Les survivants peuvent demander un soutien supplémentaire de six mois s’ils ont essayé de trouver un logement permanent mais ont besoin de plus de temps pour y parvenir.

Nom du bénéficiaire du programme de logement (nom de l’agence) :

Initiales/numéro client du membre du programme :

Date à laquelle les services de logement/location du programme devaient prendre fin :

Date de fin demandée pour les nouveaux services de logement/location :

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*Pour le bureau\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Date à laquelle la dérogation a été accordée :

Date de fin de service du nouveau programme :

Si la dérogation n’a pas été accordée, veuillez en indiquer la raison :

* La période de subvention du programme se termine le \_\_\_\_\_\_\_\_\_ et il se peut qu’il n’y ait plus de fonds
* Autre :